

ACTE 44

De l'idée...

... à la réussite de l'entreprise

**Le bénévolat
au service de
l'économie locale**

**L'aide à la création,
à la reprise et au
développement des
petites entreprises
en Loire-Atlantique**

*Acte44 est une association
Loi 1901 d'intérêt général.*

Notre accompagnement

Quel que soit l'état d'avancement du projet de création d'entreprise (simple idée naissante, création en cours, reprise d'une activité existante) ou quelle que soit l'étape de développement de l'entreprise après sa création, ACTE44 propose un accompagnement pour atteindre le but recherché en réduisant les risques d'échec.

Un adhérent d'ACTE44 est dédié au porteur de projet afin de lui faire partager son expérience et ses connaissances à travers une relation privilégiée et personnelle. Il a pour vocation d'apporter, sans réponse toute faite, un regard extérieur et indépendant.

Modalités d'accompagnement :

Elles sont définies à l'issue d'un premier entretien avec un membre d'ACTE44.

Sauf si l'aide se résume à traiter un point particulier au cours d'un seul rendez-vous, une convention est mise en place définissant les objectifs et les conditions de l'accompagnement qui se concrétise par des rencontres régulières entre le porteur du projet et le membre d'ACTE44 dédié.

Nous proposons également d'accompagner, sous forme de parrainage, les entreprises nouvellement créées pendant les premières années d'activité ou lors d'un changement important dans la vie de l'entreprise.

Une contribution financière sera demandée en soutien au fonctionnement de l'association ACTE44.

ACTE44 est entourée de partenaires pour lesquels elle réalise des missions spécifiques adaptées aux besoins des entreprises (suivis post création, expertises, diagnostics...).

Un parrain, un filleul





Nos valeurs

Professionalisme dans l'accompagnement

La sélection de nos adhérents et leur niveau de compétences et de responsabilités dans l'entreprise assurent un professionnalisme dans notre accompagnement.

Une approche pertinente et pragmatique de chaque situation particulière est source de résultats concrets et de progrès.

Expérience terrain

À travers leurs expériences professionnelles, nos adhérents ont vécu des situations complexes similaires à celles que vivent leurs interlocuteurs dans l'apprentissage du métier de chef d'entreprise.

Le retour d'expérience et la mise en commun des compétences d'ACTE44 renforcent la capacité de nos adhérents à mieux comprendre les problématiques et à agir avec justesse et pertinence.

Écoute

Nos adhérents pratiquent une écoute active et se rendent disponibles pour apporter des réponses concrètes à chaque interlocuteur. Ils sont à leurs côtés pour les guider dans leur réflexion et leur apporter un soutien dans toutes les phases de leur projet.

Qui sommes-nous ?

ACTE44 est une association de bénévoles qui aide à la création, à la reprise et au développement des petites entreprises en Loire-Atlantique.

ACTE44 apporte un soutien individualisé à l'entrepreneur pour lui permettre de mûrir son idée, concrétiser son projet et pérenniser son entreprise.

Nos adhérents, tous bénévoles, sont sélectionnés et tenus par des engagements de confidentialité et le respect d'une charte de déontologie.

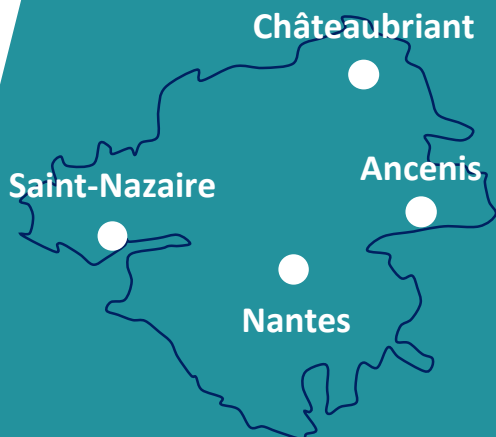
En retraite ou en activité, ils sont issus de milieux professionnels très divers où ils ont tenu ou tiennent des rôles de dirigeant, cadre bancaire, expert-comptable, ingénieur, responsable financier, marketing, commercial...

Ils ont évolué dans différents secteurs d'activité tels que commerce, bâtiment, assurance, banque, industrie, filière bois, grande distribution, export...

Le bénévolat au service de l'économie locale

Être accompagné c'est accroître
ses chances de réussite.

Nos antennes en Loire-Atlantique



contact@acte44.fr

Toutes nos coordonnées sur :

www.acte44.fr